



AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

POUR UNE AGRICULTURE MÉTROPOLITAINE
FORTE, NOURRICIÈRE ET ACCESSIBLE

NOVEMBRE 2022



SOMMAIRE

Éditorial de Daniel Sperling	4
Avant-propos de Daniel Nahon	5
L'agriculture au cœur des enjeux de souveraineté alimentaire de la Métropole	6
Les membres du CoDev au travail	10
	
Les propositions de l'Avis du Conseil de développement Pour une agriculture métropolitaine forte, nourricière et accessible	I
Proposition n°1 : Sanctuariser et mieux exploiter les terres agricoles de la métropole	II
Proposition n°2 : Soutenir le métier d'agriculteur et aider à une reconversion des pratiques agricoles dans un contexte de changement climatique et de bouleversement énergétique	III
Proposition n°3 : Développer l'économie agricole locale et faciliter l'accès de tous à une alimentation suffisante et de qualité, en rapprochant les consommateurs des producteurs	IV
	

À retrouver à la fin du document



Dès l'installation des 240 nouveaux membres du Conseil de développement en avril 2022, la présidente de la Métropole, Martine Vassal, a demandé à notre assemblée de réfléchir aux moyens de faciliter l'accès des habitants d'Aix-Marseille Provence aux produits locaux issus de nos filières agricoles, afin d'améliorer notre souveraineté alimentaire. Les membres du CoDev ont répondu à cet appel qui intervient dans un contexte géopolitique tendu, avec le conflit en Ukraine et les évolutions sensibles de notre climat, avec les faibles précipitations, la sécheresse et les incendies que nous avons connus cet été 2022.

Ces événements, certains lointains géographiquement, nous ne pouvons les ignorer. Ils ont des conséquences déjà palpables sur l'inflation des prix alimentaires et sur l'érosion du pouvoir d'achat qui touchent toutes les catégories de population mais affectent davantage les plus fragiles de nos habitants. Nous mesurons encore mal à quel point ils influenceront nos futurs modes de vie et notre capacité à nous adapter et à rendre plus résilients nos territoires, et nous ne connaissons encore rien des futures évolutions à venir qui remettront en cause nos habitudes alimentaires.

ÉDITORIAL DE DANIEL SPERLING

En engageant leur réflexion pour répondre à cette question : quelle agriculture métropolitaine pour plus de souveraineté alimentaire ?, les membres du CoDev ont plongé directement dans le feu brûlant de l'actualité. Ils ont tracé, avec les réponses concrètes qu'ils proposent dans l'avis qui suit ces pages, des pistes d'espoir pour notre futur. C'est une grande responsabilité qui nous était confiée, et je voudrais remercier Daniel Nahon vice-président du CoDev, délégué à l'Environnement et rapporteur de cet avis, pour son expertise de très haut niveau et pour avoir porté la voix de tous les participants à cette réflexion, y compris les non spécialistes, auprès de nos élus.

Les propositions du Conseil de développement s'inscrivent et viennent renforcer et compléter les actions déjà votées par les élus métropolitains dans le cadre du Projet alimentaire territorial et du plan d'actions en faveur de la souveraineté alimentaire que Christian Burle, vice-président d'Aix-Marseille-Provence en charge de ces thématiques, a présenté en séance. Un grand merci à lui et à ses équipes d'avoir éclairé nos réflexions et d'avoir échangé avec les citoyens et la société civile. Nous espérons en retour que cet avis pourra contribuer à aider nos élus à approfondir la politique métropolitaine engagée sur ce sujet stratégique de la souveraineté alimentaire.

Daniel Sperling
Président du Conseil de développement



Le XX^e siècle aura été pour l'agriculture un tournant décisif avec l'accès à une énergie peu chère issue des combustibles fossiles et un développement intensif et extensif effaçant les grandes famines dès la fin du siècle, grâce au renforcement de la sécurité et de la sûreté alimentaire. Et bien que dans ce monde d'énormes inégalités subsistent, le progrès pour le bien-être de l'humanité est évident. Seulement voilà, ce développement fulgurant d'une partie de l'humanité a un coût. Une pollution sans égale des terres, des eaux et de l'air, mais aussi un dysfonctionnement de nos cycles climatiques. Un réchauffement est prévu par les modèles mathématiques de l'ordre de 2 °C dans les prochaines décennies. Il ne s'agit là que d'une moyenne globale. La réalité est que les terres se réchauffent plus vite que les masses océaniques et que

leurs températures de surface seront de l'ordre de 7 à 10 °C supérieures. Ce qui veut dire que les grands enjeux du changement climatique seront l'agriculture, l'eau et la diversité du vivant. Si à cela vous ajoutez les incertitudes locales et régionales des mouvements sociétaux, des

AVANT-PROPOS DE DANIEL NAHON

bouleversements politiques et des conflits, les questions de sécurité alimentaire et, notamment, de souveraineté alimentaire apparaissent essentielles.

Il devient évident que le régional et le local deviennent parties intégrantes dans la résolution du Global. La Métropole a saisi en urgence le Conseil de développement sur la question de la souveraineté alimentaire pour l'agriculture métropolitaine.

L'aire métropolitaine Aix-Marseille Provence s'inscrit dans un ensemble plus vaste, régional et méditerranéen. Elle se doit d'être exemplaire, comme un défi de réussite lancé aux autres villes, aux peuples méditerranéens.

Le Conseil de développement a fait diligence en travaillant de manière collégiale, ouverte aux idées et réflexions de chacun et de chacune. Bien plus, des propositions concrètes, locales ont été avancées, discutées en groupes, remises à critique des autres groupes pour finalement aboutir au rapport « flash » qui nous a été demandé et qui, aujourd'hui, est présenté aux élus de la Métropole pour considération et prises de décisions.

Une dernière adresse aux femmes et hommes politiques métropolitains qui auront à peser par leurs décisions sur la souveraineté alimentaire d'Aix-Marseille Provence : sachez que ce sont les sentes parfumées des collines, les forêts, les rivières, la glaise des terres de nos plaines et de nos montagnes qui dessinent les différents visages de sauvegarder par leur exploitation durable, seule garante d'atteindre et de perpétuer une souveraineté alimentaire locale.

Daniel Nahon
Vice-président du Conseil de développement
délégué à l'Environnement

L'AGRICULTURE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA MÉTROPOLE

L'agriculture est une composante essentielle et une activité économique structurante pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. Source d'alimentation, elle joue également un rôle majeur dans l'entretien et la diversité des paysages, les fonctionnalités écologiques, la gestion de l'eau, la prévention des risques. Elle contribue à forger l'identité culturelle et l'attractivité territoriale de la métropole. Le périmètre métropolitain englobe une très grande diversité de terroirs agricoles, aux contextes historiques et territoriaux variés, à proximité d'un très grand système urbain (1,8 million d'habitants) auquel les activités agricoles sont directement ou indirectement soumises.

Cette situation lui apporte des atouts (proximité potentielle entre production agricole et consommation, dynamisme et équipements, centres de formation...). Mais l'agriculture métropolitaine est également confrontée à des situations qui la fragilisent. Elle subit les conséquences d'une urbanisation qui exerce une pression sur les terres agricoles dont la surface diminue drastiquement. Elle connaît un vieillissement de la profession d'agriculteur, et la production locale est largement exportée hors du territoire métropolitain. Pour rendre l'agriculture métropolitaine plus forte et réduire ses fragilités, la Métropole a mis en place dès 2018 un Projet alimentaire territorial, et a lancé, en mai dernier, un plan d'actions en faveur de la souveraineté alimentaire pour répondre également aux crises climatiques et géopolitiques récentes et à venir.

UNE AGRICULTURE TERROIR PLURIELLE ET UNE PRODUCTION DE QUALITÉ

La métropole est constituée d'une mosaïque de 28 terroirs agricoles qui offrent une diversité de productions favorisée par une qualité avantageuse du sol, du climat et un système d'irrigation très développé. Au sein de cette diversité, les productions végétales sont dominantes, notamment la viticulture, les céréales et, dans une moindre mesure, l'arboriculture et le maraîchage. De plus, 44 % des exploitations de la métropole sont sous signe de la qualité et de l'origine (AOP, IGP...) et 22 % de la surface agricole sont en agriculture biologique (contre respectivement 9 % et 11 % au niveau national).

UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE IMPORTANT

Le territoire accueille 2 100 exploitations qui emploient 13 000 actifs directs représentant 4300 équivalents temps plein, ainsi que 4 000 à 13 000 emplois indirects. Toutes orientations confondues, ces exploitations génèrent un potentiel de production brute standard (*PBS) conséquent de l'ordre de 280 millions d'euros.

Les terres agricoles métropolitaines couvrent 19 % du territoire (57 000 ha selon le recensement agricole de 2020).

DES SURFACES AGRICOLES QUI DIMINUENT ET SUBISSENT UNE IMPORTANTE PRESSION FONCIÈRE

Accompagnant une tendance nationale, l'activité agricole métropolitaine diminue fortement depuis 1988 : (-66 %) d'exploitations, (-45 %) d'emplois et de surface agricole utile. La baisse du nombre d'exploitations est en partie due à l'agrandissement de leur surface moyenne qui passe de 15,6 ha à 29,2 ha.

UNE CONSOMMATION ACCRUE DES TERRES AGRICOLES

Le sol est une ressource non renouvelable. Son artificialisation le rend impropre à l'utilisation à des fins agricoles. Or, le territoire métropolitain connaît depuis 50 ans une forte urbanisation gagnée en partie sur les plaines agricoles d'une grande qualité agronomique. La capacité productive agricole du territoire a donc fortement décliné.

DES FRICHES AGRICOLES CONVOITÉES

La surface du territoire métropolitain, couvert par des friches ou des terres agricoles sous-exploitées, est estimée entre 10 000 ha et 15 000 ha. La plupart d'entre elles sont l'objet de spéculations en raison du prix élevé du foncier. Ces terres agricoles ne sont ni vendues ni cultivées dans l'attente de devenir constructibles dans les documents d'urbanisme.

*La PBS (production brute standard) doit être considérée comme un ordre de grandeur définissant un potentiel de production théorique. Elle est basée sur la structure de l'exploitation (surfaces, cheptels) et ne tient pas compte des variations du chiffre d'affaires.

RAPPROCHER LA FOURCHE DE LA FOURCHETTE

En 2018, la Métropole a mis en place un Projet alimentaire territorial (PAT), reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et co-piloté avec le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles (PETR). Il rassemble tous les acteurs afin de co-construire une nouvelle stratégie alimentaire en faveur des circuits courts.

De plus, en mai 2022, pour répondre aux crises, la Métropole a acté, avec le Département des Bouches-du-Rhône, un plan d'actions en faveur de la souveraineté alimentaire. Celui-ci vient renforcer les actions du PAT. L'objectif est de faire le lien entre agriculture et alimentation du territoire et donc d'agir de la consommation à la production grâce à 10 actions dont les axes principaux sont :

1/ POUR CONSOMMER LOCAL ET ORIENTER LA PRODUCTION VERS LE TERRITOIRE :

- Développer et varier les points de distributions, du magasin de producteurs au corner dans les grandes et moyennes surfaces ;
- Développer la consommation de produits locaux dans la restauration collective.

2/ POUR PRÉSERVER LA CAPACITÉ PRODUCTIVE AGRICOLE :

- Acter la préservation des terres agricoles dans les documents d'urbanisme et créer des zones agricoles protégées ;
- Remettre en culture les terres en friche sur du foncier privé ou public et aider à y installer des agriculteurs.



Évolution des surfaces agricoles

1970 > 87 000 ha
2020 > 57 000 ha

= 30 000 ha
consommés
en 50 ans soit -34%

Source : Recensement agricole





UN MÉTIER QU'IL FAUT RAJEUNIR

58 % des chefs d'exploitations de la métropole ont plus de 50 ans dont 30 % plus de 60 ans. Parmi ces derniers, seuls 24 % sont dans une logique de transmission de l'exploitation ou des terres. 48 % déclarent ne pas envisager leur départ, et 26 % ne savent pas.

Plusieurs facteurs concourent à cette situation sur le territoire métropolitain :

- Des terres coûteuses, ce qui freine l'installation et la reprise des exploitations ;
- Une baisse de la rentabilité des exploitations, dans un contexte de marchés céréaliers et maraîchers de plus en plus spéculatifs et une concurrence exacerbée des pays d'Europe du Sud et du Maghreb ;
- Le changement climatique qui accroît le risque d'aléas (gel, sécheresse) qui pèse sur les cultures et systématise le recours à l'irrigation.

C'est pourquoi, faciliter la transmission et l'installation des agriculteurs est un enjeu majeur pour l'avenir de l'agriculture métropolitaine dont une des clés est la préservation et la disponibilité de terres agricoles abordables.



L'AGRICULTURE MÉTROPOLITAINE PEUT-ELLE NOURRIR SA POPULATION ?

Pour répondre à cette question qui n'a pas de réponse simple, il faut d'abord regarder le territoire de la métropole d'Aix-Marseille-Provence qui abrite une population importante, générant un besoin alimentaire proportionnel. La surface agricole nécessaire, dont il faudrait disposer pour satisfaire ce besoin, est bien supérieure à celle du territoire métropolitain actuel. D'où l'importance de protéger les terres agricoles de l'urbanisation, de remettre en culture toutes celles qui sont en friche. Par ailleurs, la considération de la souveraineté alimentaire doit s'analyser par filière agricole. Ainsi, à l'échelle du département des Bouches-du-Rhône, certaines productions comme le riz, les fruits, les légumes sont excédentaires par rapport aux besoins de consommation alors que d'autres sont déficitaires telles que la viande, les légumineuses (lentilles, fèves, haricots, petits pois, pois chiches...), les fruits à coque (amandes...) et le blé tendre.



DES PRODUCTIONS LOCALES EXPORTÉES EN MAJORITÉ HORS DU TERRITOIRE

Les productions locales bénéficient peu aux habitants du territoire. En effet, hormis pour la filière viticole, les productions locales s'écoulent majoritairement sur les circuits longs de commercialisation (la plupart très concurrentiels). Le marché local ne représente que 5 % à 10 % des débouchés pour la production de fruits et légumes. Le potentiel selon les productions est toutefois important. À titre d'exemple, certaines exploitations arboricoles locales (à Sénas et Mallemort) pourraient répondre à l'approvisionnement total de toute la métropole.

Source : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

LES PRODUCTEURS S'ENGAGENT DAVANTAGE SUR LES CIRCUITS COURTS

En 2020, 44 % des exploitations de la métropole pratiquent les circuits courts dont 40 % en vente directe. Une progression de 46 % depuis 2010. Toutefois, cela ne concerne encore qu'une partie minoritaire de la production des exploitations.

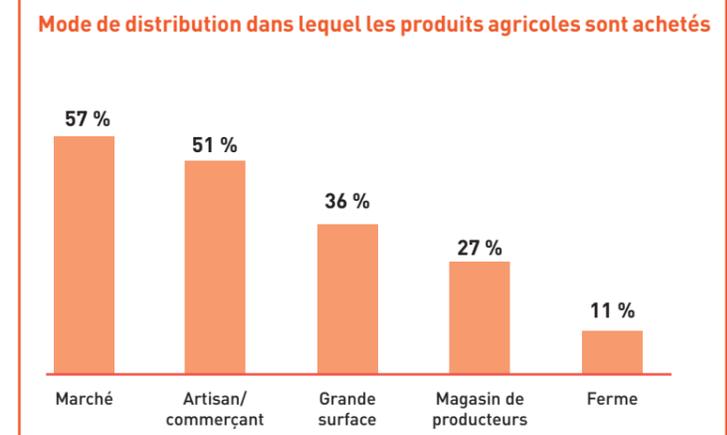
ENCORE PEU (MAIS DE PLUS EN PLUS) DE « LOCAL » DANS LES ASSIETTES

À l'instar de la tendance nationale, les comportements alimentaires des Métropolitains sont marqués par une diminution du budget alloué à l'alimentation et du temps consacré aux repas, ainsi qu'une augmentation du nombre de repas pris hors domicile (25 % du budget dédié à l'alimentation). Malgré un recours accru aux produits transformés, ils s'intéressent de plus en plus à la production locale et de qualité. Le contenu de l'assiette locale est encore sous l'influence du régime alimentaire méditerranéen malgré une forte uniformisation ; ainsi le Métropolitain consomme un peu plus de légumes, fruits, huiles végétales, poissons...



OÙ ACHÈTENT-ILS ?

Les Métropolitains achètent leurs produits alimentaires surtout en grandes et moyennes surfaces. Le Covid-19 a renforcé la tendance aux achats en ligne. Les marchés représentent 4 % des dépenses des ménages en alimentaire, chiffre plus important que la moyenne nationale (3 %) mais moindre que pour d'autres métropoles. Les marchés alimentaires sont les plus plébiscités pour l'achat des produits locaux vis-à-vis des autres alternatives (vente à la ferme, magasins de producteurs...).



LES MEMBRES DU CODEV AU TRAVAIL

SEMER DES IDÉES ET RÉCOLTER DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Les membres du CoDev ont relevé le défi qui leur était lancé : formuler des propositions au cours d'une rencontre flash pour soutenir et renforcer les actions en faveur de la souveraineté alimentaire métropolitaine.



C'était le principe d'une rencontre flash, la 1^{re} organisée sous le nouveau mandat du CoDev inauguré en avril 2022 : mobiliser la diversité et la richesse des points de vue et des expertises des membres du CoDev, pour passer, en une seule soirée, de l'ébauche et de la mise en commun de premières réflexions jusqu'aux choix, d'actions concrètes, étayées.

Pour cela, ils se sont d'abord imprégnés des enjeux et du contexte dans lequel s'inscrivent la souveraineté alimentaire et le secteur agricole métropolitain. Puis, ils se sont engagés dans trois tours de table au cours desquels les croisements de vécus et d'expertises diverses ont permis de bâtir une série de propositions concrètes qui structurent l'ossature de l'avis qui sera transmis aux élus métropolitains.

Ces propositions pourront enrichir le plan d'actions de la Métropole qui vise à renforcer la souveraineté alimentaire métropolitaine et la capacité de la Métropole à garantir une alimentation suffisante, adaptée et accessible à tous, même en période de crises (économique, écologique, sanitaire), en faisant notamment appel aux agriculteurs.

DANIEL SPERLING - PRÉSIDENT DU CODEV

« La présidente de la Métropole a exprimé sa volonté que le CoDev travaille sur le sujet de la souveraineté alimentaire. Nous avons pu répondre à cette question en formulant des propositions concrètes à l'exécutif métropolitain dès la fin de cette rencontre. »



DANIEL NAHON - VICE-PRÉSIDENT DU CODEV DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT

« Il faut d'abord s'assurer qu'on peut produire local et, pour cela, il faut s'occuper des terres agricoles, et savoir si ces terres peuvent produire suffisamment pour compenser l'augmentation de la démographie. »

Daniel Sperling (au centre) a accueilli les participants en compagnie de Daniel Nahon (à gauche), vice-président du CoDev, délégué à l'Environnement, professeur émérite à Aix-Marseille Université et professeur honoraire à l'Institut universitaire de France, fondateur du Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement (CEREGE), qui a choisi d'être le rapporteur de ce sujet auprès de ses pairs et des élus métropolitains ainsi que de Christian Burle, vice-président de la Métropole délégué à l'Agriculture, la Viticulture et ruralité, à l'Alimentation et aux Circuits courts.

LES PROPOSITIONS DE L'AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

NOVEMBRE 2022



Le Conseil de développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence a débuté son mandat actuel en avril 2022. Il est présidé par Daniel Sperling. C'est un collectif composé à parité de 240 de femmes et d'hommes bénévoles :

90 acteurs du territoire ;

50 membres d'institutions, d'associations et d'organismes divers ;

40 personnalités qualifiées ;

60 citoyens.

Leur rôle est de formuler des propositions aux élus métropolitains dans les domaines de compétences de la Métropole.

POUR UNE AGRICULTURE MÉTROPOLITAINE FORTE, NOURRICIÈRE ET ACCESSIBLE

Le Conseil de développement (CoDev) a été saisi par la présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour répondre à la question : « Quelle agriculture métropolitaine pour plus de souveraineté alimentaire ? ». Les membres du CoDev ont eu connaissance des actions engagées au printemps 2022 par la Métropole dans son « Plan d'actions en faveur de la souveraineté alimentaire » et, plus largement, dans son Projet alimentaire territorial - « de la terre à l'assiette ». Ses membres soumettent aux élus métropolitains trois propositions fortes pour faciliter l'accès des habitants d'Aix-Marseille-Provence aux produits locaux issus de nos filières agricoles, afin d'améliorer notre souveraineté alimentaire. Ces propositions visent à compléter et renforcer la lisibilité et l'efficacité des actions déjà engagées.

AVIS POUR UNE AGRICULTURE MÉTROPOLITAINE FORTE, NOURRICIÈRE ET ACCESSIBLE : 3 PROPOSITIONS



PROPOSITION N°1 Sanctuariser et mieux exploiter les terres agricoles de la métropole

Le CoDev est conscient que les terres arables productives sont limitées et comptées sur l'espace métropolitain. Elles sont une ressource non renouvelable à l'échelle humaine. Or, la métropole a perdu un tiers de ses terres agricoles en 50 ans. À ce rythme, ses habitants pourraient connaître leur disparition totale d'ici 150 ans. Fort de ce constat, le CoDev préconise de protéger ces terres contre trois fléaux essentiels : leur disparition par urbanisation excessive, l'érosion et la pollution. Il propose :

D'engager ou de renforcer, à court terme, les actions suivantes :

- Sanctuariser les terres agricoles dans les documents d'urbanisme métropolitains pour limiter la spéculation foncière en valorisant leurs qualités agronomiques et nourricières spécifiques ;
- Réduire drastiquement et rapidement l'extension urbaine à leurs dépens et encourager les constructions de logements sur des terrains non cultivables ;
- Améliorer la connaissance des friches agricoles en réalisant leur inventaire sur le périmètre de la métropole afin de les remettre en culture ;
- Lutter contre les pollutions (comme les décharges sauvages...) des terres agricoles et des friches potentielles en se dotant de moyens d'intervention (brigades métropolitaines ?).

D'étudier, à moyen terme, la possibilité de :

- Déployer des mesures incitatives (accompagnement technique, aide à la transmission à des agriculteurs...) et coercitives (pénalités, taxations...) pour la remise en culture des friches agricoles non utilisées ;
- Donner un juste prix ou valeur aux biens communs (sol, eau, air, forêt, biodiversité) en évaluant les effets négatifs sur ces ressources.



PROPOSITION N°2 Soutenir le métier d'agriculteur et aider à une reconversion des pratiques agricoles dans un contexte de changement climatique et de bouleversement énergétique

Le CoDev a pris la mesure de l'importance du métier d'agriculteur, crucial pour l'humanité mais difficile, peu attractif pour les jeunes. Les agriculteurs pâtissent de cette non-considération et se découragent. La profession vieillit et se réduit. En témoigne la baisse du nombre d'agriculteurs sur le territoire métropolitain : deux tiers des exploitations ont disparu entre 1988 et 2020, du fait de la diminution des surfaces agricoles et de l'agrandissement des exploitations. Au-delà des difficultés liées au métier, les agriculteurs ont besoin d'améliorer leur compétitivité et d'avoir un accès plus facile aux terres agricoles. C'est pourquoi le CoDev préconise de renforcer les actions déjà engagées par la Métropole et ses partenaires sur des dimensions déterminantes :

- Accompagner et aider davantage à la transmission des exploitations agricoles et à l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire métropolitain ;
- Renforcer la formation continue des agriculteurs pour les aider à utiliser les innovations (drones...), pour améliorer leurs pratiques, pour adapter les cultures au changement climatique (sécheresses extrêmes, pluies diluviennes) pour éviter le recours à des pesticides qui détruisent les pollinisateurs et la biodiversité des sols ; et pour mieux valoriser leurs produits et les commercialiser localement ;
- Accompagner encore plus fortement les bonnes pratiques agricoles : éviter les mono cultures, promouvoir des techniques moins polluantes pour l'environnement, économes en eau (optimisation de l'usage de l'irrigation et réutilisation des eaux usées dépourvues de polluants) et protectrices des sols ;
- Encourager l'agriculture urbaine et les jardins partagés, en soutenant financièrement des associations de la métropole qui portent de tels projets ou en préservant des terrains à vocation agricole en milieu urbain ;
- Développer la sensibilisation du grand public à l'agriculture et au métier d'agriculteur en créant des ateliers de jardinage dans les écoles et des espaces de jardins de cités, en nouant des partenariats entre lycées agricoles, en incitant à la création de classes vertes ;
- Donner un rayonnement national au « Salon des Agricultures de Provence » en s'appuyant sur les points forts du territoire (20 % des surfaces agricoles métropolitaines cultivées en bio et une agriculture raisonnée), et en misant sur la valorisation d'innovations des acteurs métropolitains pour faire face aux défis climatiques et énergétiques ;
- Soutenir la greentech, grâce à des partenariats (en particulier avec Aix-Marseille Université et les pépinières d'entreprises de Château-Gombert, de l'Arbois) favorisant la création et le développement de start-up, le soutien à la recherche et à l'innovation.



PROPOSITION N°3**Développer l'économie agricole locale et faciliter l'accès de tous à une alimentation suffisante et de qualité, en rapprochant les consommateurs des producteurs**

Le CoDev considère l'agriculture comme un secteur économique majeur pour la Métropole. Il regroupe des activités très diverses de production, de transformation et de commercialisation de produits et de ressources. C'est pourquoi, le CoDev prend en compte tous les aspects d'optimisation de commercialisation des productions, d'accès pour tous à la nourriture (44 % des exploitations métropolitaines pratiquent le circuit court mais pour seulement 15 % de leur production), de création de nouveaux métiers attractifs, de collaboration étroite avec le tissu local de recherche scientifique et de santé, l'innovation technologique et d'usages. Ses préconisations visent à :

Engager ou renforcer, à court terme, les actions suivantes :

- Inciter les employeurs privés et publics à accueillir dans leurs locaux la distribution de paniers paysans locaux ;
- Favoriser l'implantation d'îlots de producteurs locaux en zones commerciales ou conditionner la création d'un espace dédié à la vente directe des producteurs locaux lors de l'autorisation d'installation des grandes surfaces ;
- Multiplier la création de halles de produits agricoles locaux dans les villes pour aider à regrouper les producteurs ;
- Encourager toutes les formes de production agricole, notamment la production et la consommation de produits bio (20 % des surfaces agricoles métropolitaines cultivées en bio), en haussant le niveau de leurs exigences qualitatives et environnementales ;
- Favoriser la consommation de produits locaux dans les restaurants scolaires et d'entreprises ;
- Développer des collaborations entre le secteur agricole et l'université pour créer des programmes de recherche afin d'améliorer la connaissance des valeurs nutritives et sanitaires ;
- Mettre en place des tickets bio et locaux subventionnés par la Métropole, pour que les ménages modestes puissent acheter du bio local dans des enseignes certifiées par la Métropole.

Étudier, à moyen terme, la possibilité de :

- Favoriser et professionnaliser la distribution de produits agricoles locaux en mobilisant les régies existantes de transport, en développant des applications numériques...
- Pour qualifier les productions agricoles et attester de leur proximité, les membres du CoDev, partagés sur cet aspect, ont envisagé une alternative :
 1. Créer une marque métropolitaine Aix-Marseille-Provence pour qualifier les productions agricoles de la métropole (ou un label en s'inspirant du cahier des charges des AOP, en aidant les producteurs à se regrouper). En s'inspirant des exemples des « Jardins du Pays d'Aubagne » ou hors métropole, de la marque initiée par une commune proche de Montpellier qui a été reprise par d'autres « Ici.C.Local ».
 2. Sans créer de nouvelle marque, pouvoir attester de la proximité des productions locales (incitation à mentionner l'origine métropolitaine sur les étiquettes, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à la métropole, tant du point de vue des agriculteurs/producteurs que des consommateurs).

Les propositions contenues dans cet avis sont le résultat des réflexions des membres initiées le 12 juillet 2022 lors d'une rencontre flash sur le thème : « Quelle agriculture métropolitaine pour plus de souveraineté alimentaire ? ».

Cette rencontre s'est déroulée sous la présidence de Daniel Sperling, président du Conseil de développement et de Christian Burle, vice-président de la Métropole délégué à l'Agriculture, la Viticulture et ruralité, à l'Alimentation et aux Circuits courts.

Le rapporteur de cet avis est Daniel Nahon, vice-président du CoDev délégué à l'Environnement, professeur émérite à Aix-Marseille Université, et professeur honoraire à l'Institut universitaire de France, fondateur du Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement (CEREGE).

L'avis a été voté par les membres du CoDev réunis en assemblée plénière le 29 septembre 2022.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE RENCONTRE

Amina ALARY

Monique ARAVECCHIA

Jacques AUTRAN

Badice BENARBIA

Brigitte BERTONCELLO

Rachid BOUDJEMA

Agnès CHARMOILLE-DURAND

Aline CIRY-NIVET

Mathieu CLEYMAND

Stéphane COPPEY

Ismael COUSIN

Laurence CRISTALLO

Elysaabeth GAUTIER

Carime IGO

Gwenaël KERVAJAN

Julien LAIR

Marie-Laure LAMBERT

Bastien LOZANO

Sylvain MACCOTTA

Thierry MARTIN

Marie-José MATHIEU

Ouardia MENNI

Alain MICHEL

Vincent MOULIN

Daniel NAHON

Frédéric REGIS

Olivier RICHARD

Gaëtan RODRIGUEZ

Daniel SPERLING

Laurence SUZANNE

William TILLET

Rémy VAN DEN BUSSCHE

Sabrina YOUNSI



CONTACT :

Mission Conseil de développement

conseil-developpement.ampmetropole.fr

conseil-developpement@ampmetropole.fr

tel : 04 91 99 79 20

